

Rapport de la Présidente

Séance publique du
vendredi 14 décembre 2018

5^{ème} Commission

N° CD-2018-6-5-1

Service instructeur

DILO - Service finance, secrétariat et assurances

Service consulté

POLITIQUE DE VALORISATION DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX ET DE LA LOGISTIQUE (HORS COLLÈGES)

Résumé : Pour 2019, il est proposé pour la politique de valorisation des bâtiments départementaux et de la logistique (hors collèges) l'engagement financier suivant :

Dépenses :

- de fonctionnement : 10 392 060 € de crédits de paiement (CP) ;
- d'investissement : 7 581 855 € de CP et 5 497 100 € d'autorisations de programmes (AP) ;

Recettes :

- de fonctionnement : 1 638 500 € de CP ;
- d'investissement : 4 708 000 € de CP.

Opération financière (MAP) : 1 500 000 € HT de CP en dépenses et 1 800 000 € TTC de CP en recettes.

I. Valorisation des bâtiments départementaux et de la logistique

A. Les grandes tendances et objectifs 2019

Les travaux lourds intervenus dans la dernière décennie (Antenne du Sundgau, site Fonderie à Mulhouse, Fil d'Ariane à Illzach, Antenne de Munster, Antenne d'Ensisheim, centres routiers de Bartenheim et de Vieux-Ferrette ...) permettent de bénéficier aujourd'hui de locaux performants sur ces sites.

En 2017, dans un contexte budgétaire contraint, il a été choisi de privilégier les opérations de maintenance de nos bâtiments et de prioriser les travaux indispensables au bon fonctionnement de nos équipements.

En 2018, les Directions des Routes et de la Solidarité, deux entités de la collectivité qui occupent une importante partie du patrimoine bâti, ont mené une réflexion sur leur organisation. Le budget a donc permis de réaliser à la marge des travaux d'adaptation dans le cadre de ces réorganisations et d'entamer des réflexions sur les opérations à réaliser à partir de 2019. Par ailleurs, l'expérimentation de l'externalisation des prestations de nettoyage et de plonge dans les collèges s'est largement développée au cours de l'exercice, ce qui a entraîné une nette augmentation du budget de fonctionnement de la Direction de l'Immobilier et de la Logistique (DILO).

L'exercice 2019 permettra de démarrer deux opérations lourdes de regroupement des services de la Solidarité et de réaliser des opérations de sécurisation sur plusieurs sites remarquables. Cette situation conduira à mobiliser un budget d'investissement dans les bâtiments départementaux (hors collèges) globalement à la hausse sur 2019.

Enfin, l'expérimentation de l'externalisation des prestations de nettoyage et de plonge dans les collèges se poursuivra en 2019 et entrainera à nouveau une augmentation du budget de fonctionnement de la DILO, partiellement compensée par des économies sur d'autres postes de dépenses.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Politique	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019/2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
Travaux sur bâtiments	47 357 €	6 000 €	6 000 €	0	0		0
Moyens logistiques associés (*)	6 322 321 €	7 462 200 €	8 753 660 €	1 291 460 €	17,3 %	- €	0
Locations immobilières (*)	2 416 804 €	2 621 200 €	1 632 400 €	-988 800 €	-37,7 %	- €	0
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	8 786 482 €	10 089 400 €	10 392 060 €	302 660 €	2,99 %	- €	
(*) BP 2019 :Transfert poste assurances (dépenses et recettes) aux moyens logistiques associés							

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Politique	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019/2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
Travaux sur bâtiments	1 898 305 €	2 795 118 €	4 630 955 €	1 835 837 €	65,68 %	4 485 100 €	
Moyens logistiques associés	402 160 €	742 000 €	482 000 €	-260 000 €	-35,00 %	482 000 €	
Transactions foncières et immobilières	21 369 €	276 500 €	2 468 900 €	2 192 400 €	792,90 %	530 000 €	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 321 834 €	3 813 618 €	7 581 855 €	3 768 237 €	98,81 %	5 497 100 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Politique	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019/2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
Travaux sur bâtiments	149 938 €	0 €	0 €	0 €	0 %		
Moyens logistiques associés (*)	34 985 €	20 000 €	325 000 €	305 000 €	1525 %		
Locations immobilières (*)	1 488 885 €	1 346 000 €	1 313 500 €	-32 500 €	-2,4 %		
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 673 808 €	1 366 000 €	1 638 500 €	272 500 €	19,95 %		
(*) BP 2019 :Transfert poste assurances (dépenses et recettes) aux moyens logistiques associés							

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Politique	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019/2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
Travaux sur bâtiments	67 260 €	0 €	0 €	0 €	0 %		
Moyens logistiques associés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %		
Transactions foncières et immobilières (*)	358 781 €	4 562 000 €	4 708 000 €	146 000 €	3,2 %		
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	425 041 €	4 562 000 €	4 708 000 €	146 000 €	3,2 %		
(*) CA 2017 : contrepartie inscription prog. 024							

OPERATIONS FINANCIERES

Politique	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019/2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
Maison de l'Alsace à PARIS - dépenses	1 978 728 €	3 100 000 €	1 500 000 €	-1 600 000 €	-51,6 %		
Maison de l'Alsace à PARIS - recettes	2 370 790 €	3 720 000 €	1 800 000 €	1 920 000 €	-51,6 %		
Ventes à paiement différé - dépenses	0 €	549 000 €	0 €	-549 000 €	-100,0 €		
Ventes à paiement différé - recettes	0 €	549 000 €	0 €	-549 000 €	-100,0 %		
TOTAL OP.FINANCIERES - dépenses	1 978 728 €	3 649 000 €	1 500 000 €	-2 149 000 €	-58,89 %		
TOTAL OP.FINANCIERES - recettes	2 370 790 €	4 269 000 €	1 800 000 €	-2 469 000 €	-57,83 %		

B. Les domaines de la politique

1. Les travaux sur les bâtiments (hors collèges)

a) Les dépenses de fonctionnement (B623 ; J632)

Seule est maintenue une provision pour faire face aux quelques régularisations d'écritures pour la reconstruction de la Maison de l'Alsace à PARIS, et également pour couvrir les éventuels intérêts moratoires qui seraient à verser en cas de retard de paiement.

En résumé, **6 000 € de CP** sont sollicités, en dépenses de fonctionnement, au titre du BP 2019. (BP 2018 : 6 000 € - variation : 0 %).

b) Les dépenses d'investissement (B121 ; B122 ; B123 ; B125 ; B126 ; B142 ; B143 ; B144 et B145)

Prog budg	TRAVAUX BATIMENTS	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019-2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
B142	POURSUITE OP ENGAGEES EXERCICES PRECEDENTS		62 630,00	100 000,00	37 370,00	59,67%	100 000,00	0,00
B121 B122 B142	CONSTRUCTIONS & RESTRUCTURATIONS	1 230 211,00	1 551 508,00	1 217 455,00	-334 053,00	-21,53%	1 131 600,00	0,00
B122 B142	MAINTENANCE LOURDE		210 980,00	2 310 000,00	2 099 020,00	994,89%	2 250 000,00	0,00
B123 B143	PETITES OPERATIONS		250 000,00	300 000,00	50 000,00	20,00%	300 000,00	0,00
B123 B143	TRAVAUX IMPREVUS	656 505,00	665 000,00	650 000,00	-15 000,00	-2,26%	650 000,00	0,00
B125 B144	MATERIEL SPECIFIQUE	0,00	5 000,00	3 500,00	-1 500,00	-30,00%	3 500,00	0,00
B126 B145	FRAIS D'ETUDES	11 589,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00%	50 000,00	0,00
	TOTAL €	1 898 305,00	2 795 118,00	4 630 955,00	1 835 837,00	65,68%	4 485 100,00	0,00

En résumé, **4 630 955 € de CP et 4 485 100 € d'AP** sont sollicités, en dépenses d'investissement, au titre du BP 2019, selon le détail ci-après. (BP 2018 : 2 795 118 € - variation : + 65,7 %)

(1) Poursuite d'opérations engagées sur les exercices précédents (B142)

Une dotation de 100 000 € annuelle est nécessaire pour faire face aux frais inhérents aux procédures contentieuses en cours sur le chantier de la restructuration de la Maison de l'Alsace à PARIS. Pour ce faire, le solde de l'AP votée (15 715 €) serait utilisé ainsi qu'une dotation complémentaire de 84 285 € pour 2019.

En résumé, **100 000 € de CP et 100 000 € d'AP** sont sollicités, en dépenses d'investissement, au titre du BP 2019. (BP 2018 : 62 630 € - variation : +59,67 %)

(2) Constructions et restructurations (B121 ; B122 ; B142)

En résumé, **1 217 455 € de CP et 1 131 600 € d'AP** sont sollicités, en dépenses d'investissement, au titre du BP 2019, selon le détail ci-après. (BP 2018 : 1 551 508 € - variation : -21,53%).

ZAC de St Louis

Etudes techniques relatives à l'aménagement du plateau dédié au regroupement des services de la solidarité : CP 30 000 €
(montant d'opération : 441 600 € hors acquisition).

Extension des archives

Démarrage des études de programmation : CP 20 000 €.

Regroupement des services de la solidarité à Cernay

Etudes et début des travaux d'aménagement de l'ancienne gare de Cernay acquise auprès de la Commune : CP 300 000 €
(montant d'opération : 632 000 € hors acquisition).

Regroupement des services de la solidarité à Guebwiller

Etudes et travaux de réaménagement des locaux du CMS de Guebwiller existant afin d'accueillir les services de l'actuel CMS de Soultz : CP 500 000 €
(montant d'opération : 925 000 €).

Regroupement des services de la solidarité avenue d'Alsace à Colmar (HD2)

Il s'agit de mener des études préalables à la construction d'un nouveau bâtiment avenue d'Alsace à Colmar afin d'y regrouper les services centraux de la solidarité installés aux 11 et 19 avenue de la République et à l'immeuble Messimy, mais aussi le regroupement de services accueillant du public (CMS de Messimy et Wintzenheim, PMI et Pôle gérontologique de Colmar dans lequel serait intégré celui actuellement installé à Horbourg-Wihr).

Etudes préalables : CP 25 000 €.

Développement du potentiel du site du SARM de Colmar

Etudes préalables : CP 50 000 €.

Centre routier de Ribeauvillé

Deuxième phase des travaux de restructuration du site (isolation thermique et restructuration des vestiaires) : CP 172 455 €.

Hébergement des MNA

Le logement des Mineurs Non Accompagnés pèse lourdement sur le budget de fonctionnement de la Collectivité chaque année, au travers des nuits d'hôtel qui sont financées. Les directions de la Solidarité et de l'Immobilier et de la Logistique ont entamé une réflexion sur l'opportunité de créer du logement pour les MNA dans un bâtiment dont la Collectivité serait propriétaire.

Etudes préalables : CP 20 000 €.

Regroupement des locaux de l'Espace Solidarité Colmar

Regroupement des services dans les locaux du CMS de l'Avenue de Paris, à mettre en perspective avec les économies générées par la fermeture du site de Brasserie.

Travaux : CP 100 000 €.

(3) Maintenance lourde (B122 ; B142)

En résumé, 2 310 000 € de CP et 2 250 000 € d'AP sont sollicités, en dépenses d'investissement, au titre du BP 2019, selon le détail ci-après. La hausse significative par rapport au BP 2018 (210 980 €) est principalement due à la nécessité d'engager des travaux de mise en conformité et de sécurisation de sites.

Travaux de sécurisation du hangar parapluie du Carreau Rodolphe

Travaux : CP 150 000 €.

Travaux de mise en conformité de la cuisine et de la Pouponnière Caroline BINDER

Etudes et travaux : CP 950 000 €

Mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée

Cette opération correspond à la réalisation du programme 2019 de mise en accessibilité des bâtiments hors collèges inscrit dans l'Ad'AP du Département.

Etudes et travaux : CP 400 000 €.

Rénovation de chauffage NHD

Les sous-stations qui alimentent les plafonds rayonnants des locaux de l'Hôtel du Département sont en mauvais état et font l'objet périodiquement de travaux pour remédier aux fuites. Le remplacement de ces sous-stations, une par demi-niveau soit 9 au total, est envisagé depuis un certain temps. Par ailleurs, de nombreux dysfonctionnements sont constatés régulièrement dans différents bureaux, soit en mode hiver, soit en mode été.

L'estimation pour le traitement de l'ensemble de l'installation de l'Hôtel du Département est de 850 000 € TTC, pour 9 sous stations.

Pour remédier aux différents dysfonctionnements, il est indispensable de traiter globalement le réseau de distribution :

- débouage par injection d'un produit durant quelques semaines puis rinçage complet,
- remplacement des sous-stations,
- remplacement des vannes et vannes 3 voies par des équipements en PVC plus résistants à l'agressivité de l'eau,
- remise en cohérence de la régulation bureaux par bureaux,
- acquisition d'un équipement pour permettre le traitement de l'eau de remplissage du réseau.

Ce montant particulièrement élevé s'explique principalement par la complexité de l'installation (pilotage individualisé dans chaque pièce asservie à l'ouverture des fenêtres) et le grand nombre d'équipements qui compose le système (9 échangeurs, 1 300 vannes environ).

Ainsi, le montant des installations de chauffage et de rafraîchissement à l'origine de la construction en 2002 s'élevait déjà à 4 474 745 € TTC.

Afin d'engager ces travaux de rénovation incontournables, la totalité du premier étage sera réalisée en 2019, soit 2 sous-stations.

Etudes et travaux : CP 360 000 €.

Travaux de rénovation sur le site des Dominicains de Haute Alsace

Le plancher supérieur du clocher a été fortement endommagé par des infiltrations. Il convient aujourd'hui d'effectuer des réparations sur la toiture et de remplacer le plancher. En outre, une colonnette en grès située en partie haute du clocher menace de chuter et doit donc être réparée. Enfin, des irrégularités du dallage au sein du cloître causent régulièrement la chute de visiteurs et nécessitent également une intervention.

A noter que le caractère historique de ce patrimoine oblige le Département à faire appel à un architecte du patrimoine.

Une subvention de la DRAC sera sollicitée afin de contribuer au financement des travaux.

Etudes et travaux : CP 100 000 €.

Travaux de sécurisation du site du Morimont

Etudes et travaux : CP 350 000 €.

(4) Petites opérations (B123 ; B143)

Restructuration de la salle serveurs du NHD
Reprises d'étanchéité en toiture du NHD
Création de deux garages à Drouot
Interventions ponctuelles suite au diagnostic sanitaire sur Doller
Maintenance stores au NHD
Travaux de remise à niveau de la signalétique
Petits travaux de maintenance sur le patrimoine castral

En résumé, **300 000 € de CP et 300 000 € d'AP** sont sollicités, en dépenses d'investissement, au titre du BP 2019, selon le détail ci-après. (BP 2018 : 250 000 € - variation : +20 %)

(5) Enveloppe pour travaux imprévus (B123 ; B143)

Ces crédits sont majoritairement utilisés pour des réparations d'équipements et des travaux de mise en conformité suite aux contrôles périodiques obligatoires.

En résumé, **650 000 € de CP et 650 000 € d'AP** sont sollicités, en dépenses d'investissement, au titre du BP 2019. (BP 2018 : 665 000 € - variation : -2,26 %).

(6) Frais d'études et matériels spécifiques (B126-B145 ; B125-B144)

Cette ligne correspond à des études techniques transversales et des diagnostics permettant de disposer d'une meilleure connaissance de l'état des bâtiments. Ces dernières ne sont pas liées à des opérations de travaux spécifiques.

La dotation permet également de répondre à des besoins de matériels spécifiques ponctuels.

En résumé, **53 500 € de CP et 53 500 € d'AP** sont sollicités, en dépenses d'investissement, au titre du BP 2019. (BP 2018 : 55 000 € - variation : -2,72%).

c) « Opération financière » de la MAP (B142 – programme 2883)

Dans le cadre de la récupération de la TVA sur l'opération de restructuration, des doubles écritures comptables sont à réaliser lors de la production des justificatifs d'emploi des avances versées au mandataire de l'opération - CITIVIA ex SEMHA -, voire accessoirement lors de dépenses directement faites par le Département.

En résumé, **1 500 000 € HT de CP** sont sollicités en dépenses et **1 800 000 € TTC de CP** sont sollicités en recettes.

d) Les recettes de fonctionnement

Néant

e) Les recettes d'investissement

Néant

2. Les moyens logistiques associés -

Les dépenses de fonctionnement (B627 ; B655 ; D646 ; J611 ; J632)

Ce montant s'élevait à 7 462 200 € au BP 2018 - hors budget assurances - et 8 444 500 € - budget assurances compris - soit une augmentation de 3,7 % pour 2019 due au développement de l'externalisation des prestations de nettoyage, à mettre en perspective avec les économies réalisées au niveau du budget RH.

En résumé, **8 753 660 € de CP** sont sollicités, en dépenses de fonctionnement, au titre du BP 2019, selon le détail ci-après. (BP 2018 : 8 444 500 € - variation : + 3,7 %).

Assurances

Dans un souci de cohérence comptable, le poste « assurances » sera désormais rattaché au budget des moyens logistiques, tant en dépenses qu'en recettes : CP 994 300 €.

Prestations de nettoyage

A noter qu'à elles seules, les **prestations externalisées de nettoyage au sein des collèges** génèrent une augmentation de 380 000 €, par rapport à la dotation de 1 370 000 € allouée au BP 2018.

En effet, une expérimentation de l'externalisation a été initiée dans les collèges à partir de 2016 pour certains postes de Contrats Unique d'Insertion (CUI).

Puis, selon les orientations qui ont été définies lors de la Commission Education et Jeunesse du 10 février 2017, il a été décidé de poursuivre et d'étendre l'expérimentation aux postes vacants et besoins de suppléances pour les agents polyvalents entretien restauration et aide à la maintenance. Une priorisation sur les missions les plus risquées ou les plus pénibles a été effectuée.

La Commission Permanente du 15 juin 2018 a approuvé la poursuite de l'expérimentation de l'externalisation pour une année scolaire supplémentaire, soit jusqu'au 31 août 2019, selon les mêmes principes que ceux mis en œuvre précédemment, en modulant l'approche selon les conclusions issues du travail sur les effectifs cibles en matière de nettoyage. Cette modulation consiste à prioriser les remplacements des départs et absences des Agents Techniques des Collèges sur les établissements dont la surface de nettoyage assurée par Equivalent Temps Plein est supérieure à une fourchette de 2 200 à 2 500 m².

Compte tenu de ces différents objectifs, le montant à prévoir pour le BP 2019 est de **1 750 000€**. Il permettra de poursuivre les prestations déjà externalisées depuis 2016 et de faire face aux nouvelles missions qui vont être externalisées en 2019 suite aux départs prévisionnels ainsi qu'aux remplacements suite aux absences (suppléances).

A ce budget consacré à l'externalisation de prestations dans les collèges s'ajoutent les contrats de nettoyage des **bâtiments départementaux (hors collèges)** pour un montant de **1 100 000 €**.

Prestations de nettoyage : CP 2 850 000 €.

Contrats de maintenance des équipements

CP 1 273 940 €.

Consommation énergie et fluides

CP 1 116 200 €.

Location de véhicule et dépenses de carburants

CP 1 040 000 €.

Les autres dépenses de fonctionnement incluses, soit 1 479 220 € sont détaillées en annexe.

Les dépenses d'investissement (J111 ; J115)

En résumé, **482 000 € de CP** et **482 000 € d'AP** sont sollicités, en dépenses d'investissement, au titre du BP 2019, selon le détail ci-après. (BP 2018 : 742 000 € - variation : - 35.04 %)

Fourniture de gros outillages et matériels

Ces crédits permettent d'acquérir divers équipements liés à la maintenance, l'hygiène et la sécurité pour les ateliers départementaux et l'ensemble des services de la Collectivité : CP 292 000 €.

Mobiliers et autres matériels

Cette ligne budgétaire est consacrée à l'acquisition de mobilier standard ou adapté aux handicaps, ainsi qu'à celle de divers équipements techniques.

Pour 2019, dans le cadre de la mise en œuvre d'une préconisation du CHSCT, certains centres routiers seront équipés de lave-linge et d'armoires de séchage pour un budget de 50 000 €.

Fournitures : CP 190 000 €.

Les recettes de fonctionnement (J611 ; B655)

Il s'agit de la valorisation de déchets issus de l'activité des services départementaux et du remboursements d'avoirs sur factures concernant la logistique : CP 25 000 €.

Et des remboursements de sinistres (assurances), évalués à 300 000 € (cf paragraphe 2-a).

En résumé, **325 000 € de CP** sont sollicités, en recettes de fonctionnement, au titre du BP 2019. (BP 2018 : 20 000 €).

Les recettes d'investissement

Néant.

3. Les transactions foncières et immobilières, les locations -

Les dépenses de fonctionnement (B656)

Sont principalement concernées, les dépenses relatives aux loyers et charges locatives pour un montant de 1 598 000 €.

Le BP 2018 s'élevait à 2 621 200 € - budget assurances compris - et 1 638 900 € - hors budget assurances. Or, dans un souci de cohérence comptable, le poste « assurances » sera désormais rattaché au budget des moyens logistiques, tant en dépenses qu'en recettes.

Par conséquent, les dépenses de fonctionnement sont en réalité en légère baisse (- 0,4 %).

En résumé, **1 632 400 € de CP** sont sollicités, en dépenses de fonctionnement, au titre du BP 2019. (BP 2018 : 2 621 200 - variation : - 37.72 %).

Les dépenses d'investissement (B151 ; B156)

En résumé, **2 468 900 € de CP** et **530 000 € d'AP** sont sollicités, en dépenses d'investissement, au titre du BP 2019, selon le détail ci-après.

La hausse significative par rapport au BP 2018 (276 500 €) est due principalement à l'acquisition d'un plateau à aménager à Saint-Louis ainsi qu'à l'accélération des travaux routiers.

Barreau Vieux Thann

Acquisitions foncières dans le cadre de la réalisation du projet routier :
CP 200 000 €.

Regroupement des services de la Solidarité à St Louis

Acquisition d'un plateau de 800 m², d'espaces communs et de places de parking au sein d'un immeuble à construire par le promoteur Rive Gauche au sein de la ZAC Paris.

Versement de 10 % à la signature du contrat de réservation fin 2018.

Cette opération est liée à la réalisation des études techniques relatives à l'aménagement du plateau [cf. B.1)b)]

Versement du solde en 2019 (90 % du montant total) : CP 1 980 000 €.

AMB

Acquisitions foncières préalables au lancement du projet de liaison routière Altkirch, Mulhouse, Burnhaupt : CP 200 000 €.

Bartenheim : 10 000 €

Acquisitions foncières dans le cadre du projet échangeur A35-RD66 et piste cyclable :
CP 10 000 €.

Travaux de géomètres

Provision pour divers travaux de géomètres (relevés, arpentages...) : CP 25 000 €.

Dotation pour provision ou soldes divers : 53 900 €.

Les recettes de fonctionnement (B656 ; F642)

Les paiements de loyers et charges constituent des recettes pour un montant d'environ 1 313 500 € (dont 624 000 € pour la Maison d'Alsace à Paris).

En résumé, **1 313 500 € de CP** sont sollicités, en dépenses de fonctionnement, au titre du BP 2019. (BP 2018 : 1 346 000 € - variation : -2,41 %).

Les recettes d'investissement (Programme 3403 -chapitre 024 ; Titres en-B656)

En résumé, **4 708 000 € de CP** sont sollicités, en recettes d'investissement, au titre du BP 2019, selon le détail ci-après. (BP 2018 : 4 562 000 €- variation : 3,2 %).

Espace Renault Colmar

Après un appel d'offres sous pli cachetés, la vente de gré à gré de l'ensemble immobilier dit "Espace Renault" à Colmar au profit de la société SODICO devrait aboutir début 2019 : CP 4 140 000 €.

Ingersheim

Vente à un particulier d'une maison située 206 rue de Colmar : CP 205 000 €.

Munster

Ventes de propriétés situées rue du Chemin de fer à la Commune de Munster ainsi qu'à un particulier : CP 240 000 €.

Huningue – Weleda

Vente à la Commune de Huningue de l'ancien site routier : CP 70 000 €.

Terrain de la gendarmerie de Saint-Louis

Vente à la mairie d'un terrain inutilisé situé à l'arrière de la gendarmerie de Saint-Louis : CP 53 000 €.

II. Conclusion

Valorisation bâtiments départ. & logistique (services 017-205-129)	DF	RF	DF nettes	DI	RI	DI nettes
Travaux bâtiments hors collèges (017)	6 000 €	-€	6 000 €	4 630 955 €	-€	4 630 955 €
Moyens logistiques associés (205)	8 753 660 €	325 000 €	8 428 660 €	482 000 €	-€	482 000 €
Transactions foncières et immobilières, locations (129)	1 632 400 €	1 313 500 €	318 900 €	2 468 900 €	4 708 000 €	-2 239 100 €
TOTAL GENERAL	10 392 060 €	1 638 500 €	8 753 560 €	7 581 855 €	4 708 000 €	2 873 855 €
Opérations financières (017)	-€	-€	-€	1 500 000 €	1 800 000 €	-300 000 €
TOTAL GLOBAL	10 392 060 €	1 638 500 €	8 753 560 €	9 081 855 €	6 508 000 €	2 573 855 €

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

❖ **D'inscrire, au titre du Budget primitif 2019, pour la politique « Valorisation des bâtiments départementaux et de la logistique (hors collèges) » :**

- En dépenses :

- En fonctionnement : **10 392 060 €** de crédits de paiement (CP) ;
- En investissement : **7 581 855 €** de CP et **5 497 100 €** d'autorisations de programmes (AP).

- En recettes :

- En fonctionnement : **1 638 500 €** de CP ;
- En investissement : **4 708 000 €** de CP.

Au titre de l'opération financière M.A.P., l'inscription de **1 500 000 € HT** en dépenses et **1 800 000 € TTC** en recettes, afin de permettre la récupération de la TVA.

- ❖ De prendre note de la répartition de ces montants conformément à l'annexe 1 du présent rapport.
- ❖ De valider les opérations de travaux dans les bâtiments, retenues dans le cadre du BP 2019 et détaillées à l'annexe 2 du présent rapport.
- ❖ De donner délégation à la Commission permanente pour toute décision à prendre dans le cadre de l'exécution et le suivi du budget 2019.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT